



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Tél. : +1 514-954-8219, poste 6141

Réf. : EC 6/3 - 20/90

le 1^{er} septembre 2020

Objet : Instauration du formulaire « Déclaration sanitaire des passagers relative la COVID-19 à des fins de santé publique »

Suite à donner : a) Recueillir, à compter du 7 septembre 2020, l'ensemble normalisé de données du formulaire « Déclaration sanitaire des passagers relative à la COVID-19 à des fins de santé publique », en format imprimé ou numérique ; b) notifier l'OACI de l'instauration du formulaire dans votre État.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Organisation de l'aviation civile internationale a créé le formulaire « Déclaration sanitaire des passagers relative à la COVID-19 à des fins de santé publique », en collaboration avec des experts de l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) et des parties prenantes de l'industrie.

Le formulaire est destiné à appuyer les États membres qui s'efforcent à l'heure actuelle de rouvrir les frontières au voyage aérien international avec prudence et en toute sécurité, en particulier s'ils ne peuvent compter sur des moyens automatisés pour appliquer des mesures de surveillance sanitaire.

Le formulaire « Déclaration sanitaire des passagers relative à la COVID-19 à des fins de santé publique », en pièce jointe, est un complément au formulaire de localisation de passager pour la santé publique (PLF), dont le format est présenté dans l'Appendice 13 de l'Annexe 9 – *Facilitation* à la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, et dont l'utilisation systématique est recommandée pour retracer des personnes lors de flambées de maladies, comme la pandémie de COVID-19.

20-1733

Le formulaire a été conçu pour permettre aux autorités de recueillir un ensemble normalisé de données et d'obtenir les informations sanitaires nécessaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est proposé que cette déclaration de santé figure au verso de la PLF et qu'elle soit remplie par un seul adulte par famille ou groupe de personnes qui voyagent ensemble.

Dans le but de contribuer immédiatement à la réouverture en toute sécurité des frontières internationales, les États sont priés de recueillir, à compter du 7 septembre 2020, les données normalisées du formulaire de déclaration, en format imprimé ou numérique.

Les États sont vivement encouragés à recueillir ces données numériquement, en se servant de tous les moyens appropriés, pour les exploiter là où la logistique existe et en faciliter le traitement et la gestion.

Il est également demandé aux États d'informer l'OACI s'ils ont instauré le formulaire « Déclaration sanitaire des passagers relative à la COVID-19 à des fins de santé publique », en l'indiquant à Mme Narjess Abdennebi, Chef de la section de facilitation de l'OACI, soit par courriel à l'adresse fa1@icao.int (avec copie à icaohq@icao.int), soit par télécopieur au numéro +1 (514) 954-6077.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Fang Liu
Secrétaire générale

Pièce jointe :

*Formulaire « Déclaration sanitaire des passagers
relative à la COVID-19 à des fins de santé publique »*

